

COMITE DIRECTEUR DU 20 DECEMBRE 2018

Castelnaudary (19h30)

Présents :

Comité directeur : Bousquet Rémi, Brégal Josy, Cabirol Jean-Christophe, Delcassé Alexandre, Ercolessi Delphine, Izart Christophe, Lebreuil Muriel, Olivan Jean Charles, Piton Henry, Poncelet Luc, Sigal Delphine, Smith Xavier, Tronel Claude

Président de comité départemental : Cavaillès Jean (CD Aude)

CTS : Julien Housset, Colard Michel, François Meurillon

Absents excusés : Espi Monique, Legeay Philippe, Lherm Jean Pierre, Lusetti Aude, Sabah Marie

Absents : Andrieu Gilles, Balmary Gérard, Lestrade Michel, Filippini Bernadette, Gaté Denis, Martinot Antoine, Pineau Paul.

Quorum atteint

1. Approbation du dernier compte rendu

Compte rendu du 4 octobre 2018 (version V3) validé à l'unanimité

2 Commissions thématiques

➤ **Commission sportive :**

La commission sportive s'est réunie le 4 décembre 2018.

Luc Poncelet en présente les différentes propositions :

Sur le match J14-J16 :

- 1 journée : le 21 avril 2018 (et non 2 journées comme initialement envisagé),
- Invitation des ligues voisines,
- Objectif : mobiliser le maximum de jeunes issus des championnats d'Occitanie bateaux longs des J14 et bateaux courts pour les J16 (Almayrac : 16 et 17 mars 2019),
- Engagements : uniquement par les comités départementaux avec la possibilité de faire des équipages inter comités (départements différents).

Pour les J14 :

- La ligue engagera deux huit en garçons et en filles
- Les comités engageront des 4X+

Pour les J16 :

- La ligue présentera un huit en garçon et fille
- Les comités pourront engager d'autres rameurs en priorité des 4X-

Pour les autres catégories :

- Courses Open pour les J18 à Masters
- Engagements faits par les clubs.

Cette journée aura lieu à Cazaubon.

Une affiche sera réalisée pour le match.

Le projet de programme est présenté en séance : Open, J16, J14 avec des alternances permettant des rotations de coque (4 et 8) Cf pièce jointe.

La régates de Cazaubon :

- Elle aura lieu les 18 & 19 mai 2019
- Programme sur 2 jours ouverts à tous y compris aux handi
- Pour les courses en bateaux courts (1X et 2x) 2 embarcations maximum par course et par clubs

➤ **Commission financière :**

Un dossier est à rendre pour le 31 décembre 2018 : Jean Pierre a commencé à remplir le dossier.

Les notifications des subventions ont été envoyées début novembre : formation, accession au haut niveau et achat d'équipement.

Pour 2019 : la formation et l'accession au haut niveau (stages) ont été reprises.

Pour l'équipement, Luc Poncelet fait une proposition au comité directeur : la ligue doit renouveler ses pelles. Ces dernières seraient revendues. Cette proposition laisse la possibilité de faire un achat groupé. Cet achat mobilise 20 000 €.

Après avis favorable du comité directeur : le dossier sera présenté avec un devis de fourniture de pelles.

François Meurillon pose la question sur les 12000 € et se demande comment avoir plus. Il souhaite être présent à la prochaine réunion à la région. Il mentionne qu'il faudrait faire apparaître le budget de fonctionnement du pôle. Luc le lui demande, François s'engage à le fournir à la ligue.

A propos du Pôle, Luc demande à François de faire figurer le logo de la ligue sur le fronton. Après discussion, la ligue fournira un autocollant.
Le DTN devrait venir dans les pôles.

Luc revient sur le document sur la gouvernance envoyé au comité directeur par Delphine. Cette agence du sport est un GIP. Sport de haut niveau + développement du sport. L'agence récupère une partie des moyens financiers du ministère des sports. La question qui reste en suspens est l'avenir des CTS. Ce PPT sera mis en annexe du présent compte rendu.

3 Assemblée générale

L'assemblée générale se passera à la maison des associations : les salles sont réservées.

Jean nous propose un repas : buffet

Delphine modifie l'ordre du jour en intégrant la validation des représentants à l'AG de la FFA.

Luc porte à connaissance du comité une modification de la gouvernance de la FFA, il serait dans les tuyaux que les comités départementaux pourraient avoir des délégués et voter. Ceci serait proposé à la prochaine AG.

4 Assemblée générale

Les projets des combinaisons ont été placés sous l'espace membre et 15 personnes se sont prononcées.

Les 5 projets retenus seront présentés lors du stage du mois de février 2019.

Delphine prépare les projets de façon à ce qu'ils soient présentés de façon anonyme.

5 Sujets abordés hors ordre du jour

Commission loisir : Delphine Sigal souhaite aborder le courrier envoyé aux référents et craint que la décision du comité directeur du 21 juillet ait été remise en cause. Luc lui répond qu'il n'en est rien et que la décision du comité directeur sera expliquée le 16 février. Elle porte à connaissance du comité sa démission de la commission loisirs ainsi que celle de Jean Paul Ruiz.

Courriel de Maxime Dalmon : Il sera répondu à ses interrogations lors de l'AG.

Communication (Luc Poncelet) :

La communication fait partie intégrante du projet de développement. Luc a rencontré une personne, ancienne sportive de haut niveau et qui connaît bien l'aviron, qui est prête à travailler pour la ligue et créer un axe de communication.

Une fois qu'il sera définit, il faudra le décliner et veiller à une certaine cohérence dans notre communication. Associée à cette personne, il y a la recherche de sponsors. Il est cité l'élaboration du discours au travers d'interviews d'athlètes.

Communication en entreprise : utiliser nos athlètes pour intervenir en entreprise.

Le coût de la prestation : 4000 €

Le comité directeur est d'accord pour aller plus loin et voir ce que ces personnes peuvent nous présenter.

Luc revient sur le livre Occitanie Terres de champion » : une nouvelle proposition lui a été faite, celle d'une page à 325 €. Il propose de mettre Thibault Collard, pour la rivière et Julien Housset pour la mer.

Après discussion, la décision du comité est de mettre en valeur le 8 cadettes.

Formation (Julien Housset)

Educateur : 15 à 20 inscrits

Initiateur : formations programmées pour le 34, 66-11. Pas de candidats dans le Tarn et Garonne.

Banc Fixe : 2 nouveaux anciens clubs reviennent dans le giron de la FFA : Port Vendres et Argelès. Pour Argelès, Luc doit signer le document fédéral et le renvoyer à la FFA.

Luc indique que la FFA ne mettra pas en sommeil un club qui ne licencie pas ses pratiquants, elle le radie. C'est le cas de Gruissan.

Championnat de France Mer et candidature du Grau du Roi : la FFA a envoyé l'appel à candidature pour les championnats de mer. Julien l'enverra au club du Grau du Roi. La date limite de candidature est fixée au 28 janvier 2019. Une candidature sur le versant Méditerranéen serait prioritaire.